

P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur
Henri Furrer

2067 Chaumont



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

<i>Lundi au vendredi</i>	7h00-12h00 / 17h00-19h00
<i>Samedi</i>	7h00-12h00 / 18h00-19h00
<i>Dimanche</i>	7h30-10h00 / 17h00-19h00



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

LA FÊTE

« Les 20 ans de la Chomette »
aura lieu le samedi 31 mai 2008

FÊTE DE CHAUMONT

Samedi 28 juin 2008 dès 10h30
Sous tente, au terrain de foot

JEUDI 31 JUILLET 2008 DÈS 18H30

Souper organisé par le comité du 1^{er} août
Sous tente, au terrain de foot

FÊTE NATIONALE

Le vendredi 1^{er} août 2008 dès 11h30
Sous tente, au terrain de foot

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN CHAUMONNIER :
17 mai 2008

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 1^{er} trimestre 2008 n°116

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

Une 2^{ème} vie pour le câble du funi de Chaumont

Suite aux transformations obligatoires au funi et la suppression d'une cabine, le câble du funi a dû être changé. Mais ce n'était pas une raison de le jeter, car il pourrait encore servir. Et il servira.

Les câbles fabriqués en Suisse font partie des meilleurs, même usagés ; ils ont la réputation d'être sûrs. Les contrôles stricts de chez nous font qu'ils sont encore quasiment comme neufs. Mais que peut-on faire de ces câbles superflus ? Eh bien, tout simplement, on les destine à des câbles porteurs de ponts dans des pays lointains comme le Cambodge, le Vietnam, le Laos ou en Amérique centrale, etc... En effet, les charges sont plus faibles que pour tirer un funi ou une cabine. C'est d'ailleurs un Suisse, Toni Rüttimann, qui construit ce genre de ponts depuis 20 ans, des ponts destinés aux piétons pour enjamber des rivières, afin de faciliter le déplacement de personnes.

Donc, si vous avez l'âme voyageuse des pays lointains, il est possible qu'un jour peut-être, vous traversiez un pont construit avec des câbles qui ont une longue histoire à raconter et qui pourraient provenir de notre funi de Chaumont.

Daniel Wicki

À VENDRE

BOIS DE FEU SCIÉ ET BÛCHÉ

FRÉDÉRIC PERRIARD
PRÉ-GIRARD 37
2067 CHAUMONT

TEL 032 753 24 38

Bureau : Trois-Portes 35, Ntel

R. + F. Götz
Peinture Sàrl

Tél et fax : 032/730 55 25

Atelier : Côte 14, Ntel

e-mail : rfgoeztz@net2000.ch

LA DOYENNE DU CANTON VIT À CHAUMONT

L'automne dernier, la doyenne du canton, Esther Cossa qui avait fêté ses 105 ans au mois de septembre 2007, s'est endormie mi-janvier 2008 dans un home de La Chaux-de-Fonds.

De ce fait, Madame Sophie Dietrich, née la même année le 12 décembre 1902 en Pologne, est devenue la doyenne du canton. Elle réside à la Chomette depuis le début de l'année 2002.

Son parcours a été mouvementé et elle a beaucoup voyagé au cours de sa vie. Dans sa jeunesse, elle a travaillé dans un palace sur la Côte d'Azur où elle était chargée d'installer les chaises longues et les parasols pour les clients de l'hôtel.



C'est en rendant visite à une cousine à Annemasse, qu'elle a fait la connaissance de son futur mari, qui était jardinier au même endroit. De ce mariage sont nés 5 enfants, dont deux sont encore en vie. Suite à la maladie de son mari, la famille est rentrée en Suisse. Malheureusement, son époux et un de leurs enfants devaient décéder peu après leur arrivée. Madame Dietrich a donc vécu en travaillant ici et là. On imagine volontiers que la vie ne fut pas facile pour elle et ses enfants. Peut-être que la raison de sa force de caractère est due à son sang polonais, comme elle tient à le souligner.

Daniel Wicki

GRINCEMENTS DE ROUES AU SUJET DU NOUVEL HORAIRE DU FUNI

Les enfants de Chaumont qui doivent prendre le funiculaire pour se rendre à l'école enfantine du Crêt-du-Chêne et les écoliers du collège du Mail ont eu la mauvaise surprise de voir que le nouvel horaire du funi, diffusé le 24 décembre sans préavis, ne correspondait plus du tout à leurs besoins. Indignés, de nombreux parents l'ont fait savoir, non seulement aux responsables des TN, mais aussi aux autorités politiques et scolaires.

Heureusement la réponse ne se fit pas trop attendre et quelques courses ont été rajoutées à l'horaire.

Ces modifications, valables jusqu'aux vacances scolaires d'été, seront très vraisemblablement reconduites

ou ajustées, dès la rentrée d'août.
A nous de rester vigilants !

Il faut noter que ces courses supplémentaires posent encore quelques problèmes et déstabilisent l'horaire. La vitesse initialement prévue ne pouvant être actuellement atteinte, les retards s'accumulent parfois jusqu'à l'annulation de courses...

En conclusion, nous constatons une fois de plus que le dialogue, plutôt que le fait accompli, éviterait bien des grincements de roues.

Les horaires des TN peuvent être consultés sous l'adresse suivante : www.tnneuchatel.ch

Daniel Wicki

Saint-Nicolas à la Chomette

Afin de marquer la journée de St-Nicolas pour nos aînés et nos amis de Chaumont, La Chomette a offert un petit concert. M. Serge Fleuty a joué quelques morceaux de flûte de pan. Puis nous avons savouré des pâtisseries maison accompagnées d'un thé. Après cela, nous nous sommes lancés dans un loto amical, qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

La journée s'est terminée par une soupe à la courge, des ramequins au fromage et des sandwiches.

Nous remercions nos visiteurs et nous vous attendons d'ores et déjà nombreux pour fêter les "20 ans de La Chomette" le 31 mai 2008.

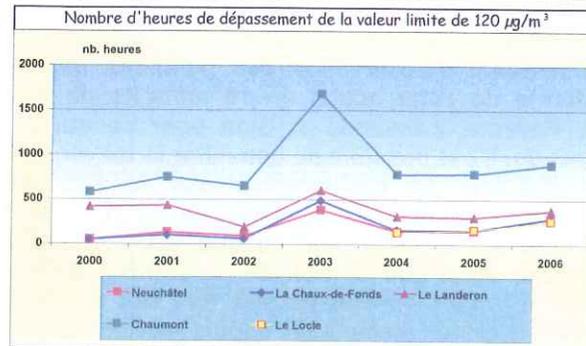
Marianne Cachelin

Parlons Ozone !

Depuis bien des années déjà, mais de manière relativement discrète, il est mentionné un taux d'ozone très élevé sur les hauts de Chaumont. Les mesures font état de dépassements répétés ; elles font même partie des mesures les plus élevées de Suisse ! Sur les 8 dernières années, il est relevé notamment entre 600 et 1600 heures de dépassement annuel des valeurs limites fixées à 120 microgrammes par m³. En comparaison, les villes comme Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds affichent un taux nettement inférieur, en moyenne 5 fois moins que pour Chaumont!! (cf. graphique).

OZONE

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
La Chaux-de-Fonds	52	102	61	489	157	158	292
Le Locle					133	164	262
Neuchâtel	50	131	90	384	142	151	293
Le Landeron	416	433	193	602	311	304	360
Chaumont	583	751	651	1663	783	789	890



SCPE-dj, le 31 10 2007

Graphie O3-1

Evolutions_mes-2000-2006-LCL.xls

Quelques mots sur l'ozone :

L'ozone a plusieurs visages. En haut dans la stratosphère, il nous protège du dangereux rayonnement ultraviolet du soleil. Mais plus bas, à la surface de la terre, il n'est pas bon qu'il y ait trop d'ozone dans l'air que nous respirons. En été, pendant les longues périodes de beau temps, des concentrations trop élevées d'ozone, nocives pour notre santé et pour l'environnement, se développent sous l'effet d'un rayonnement solaire intense.

Il est constaté que pour la période de mai à septembre, la valeur limite horaire fixée à 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ est souvent dépassée, selon l'ordonnance sur la protection de l'air. Les valeurs d'ozone les plus élevées sont atteintes lors de journées très ensoleillées dans le courant de l'après-midi.

Les coupables sont deux précurseurs de l'ozone, les oxydes d'azote (NOx) et les composés organiques volatils (COV), à partir desquels l'ozone se forme sous l'effet des rayons du soleil. Ces polluants sont principalement émis par le trafic motorisé, mais également par l'industrie. Les mesures mises en place par la Confédération pour réduire le smog estival sont axées sur une limitation à long terme des polluants précurseurs de l'ozone.

Le degré de sensibilité à l'ozone est très différent selon les personnes. Les personnes les plus sensibles souffrent d'irritations des yeux et de toux alors que d'autres n'en ressentent aucun effet. Plus les concentrations d'ozone augmentent, plus les personnes touchées sont nombreuses et plus les irritations des yeux et des voies respiratoires sont aiguës. Les personnes qui présentent des symptômes répétés lors de fortes concentrations d'ozone devraient limiter leurs efforts physiques intenses en matinée ou en soirée.

Le réseau national d'observation des polluants atmosphériques NABEL informe de l'état actuel en 16 endroits de Suisse, dont Chaumont, Payerne, Lausanne et Sion pour ce qui concerne la Suisse romande. Il est possible de consulter la moyenne horaire du jour pour chacune de ces stations sur le site de l'OFEFP (<http://www.bafu.admin.ch/luft/index.html?lang=fr>), qui vous indique la situation actuelle pour l'ozone, les poussières fines, le dioxyde d'azote ainsi que le dioxyde de soufre. Sont également consultables les mesures enregistrées lors des 30 derniers jours ainsi que les moyennes mensuelles depuis janvier 2004.

Il n'est donc pas rare d'avoir cette situation paradoxale que la concentration d'ozone soit moindre aux centres des villes qu'à la périphérie proche et à la campagne. En effet, à proximité de la source d'émission, le monoxyde d'azote (NO) détruit l'ozone et constitue du dioxyde d'azote (NO²). A son tour, le NO² est transporté par le vent et constitue ainsi un polluant précurseur pour la formation d'ozone dans un environnement hors des villes, comme on le voit sur Chaumont par exemple. Malgré cet état de fait, l'air des villes reste davantage pollué qu'à la campagne, maigre consolation !

Moyennes annuelles, valeurs 95% et nombre de dépassements des valeurs limites, février 2007 à janvier 2008

Type de site Station	NO ₂			PM10		O ₃		SO ₂ MA en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	CO Max. MJ en mg/m^3
	MA en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur 95% en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nbre jours > 60 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	MA en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nbre Jours > 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nbre heures > 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nbre jours > 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$		
Bem Lausanne	48	89	0	30	42	26	6		1.5
	45	84	1	26	26	15	8		1.3
Lugano Zürich	36	78	1	27	33	799	110	6.1	1.3
	35	73	1	22	19	253	48	4.0	1.1
Basel-Binningen Dübendorf	23	56	0	21	14	260	50	3.4	
	29	66	0	21	15	301	59		
Härkingen Sion-Adrodrôme	40	82	0	24	24	161	44	3.1	1.1
	36	77	4	23	8	101	30		1.5
Magadino-Cadenazzo Payerne	23	60	0	26	38	601	98		
	14	36	0	20	10	233	50	0.7	0.7
Tänikon Lägeren	14	36	0	19	7	287	59		
	13	35	0			451	65		
Chaumont Rigi-Seebodenalp	6	15	0	11	1	649	71	0.8	
	7	19	0	11	3	596	77	0.6	0.3
Davos	4	10	0			49	10		
Jungfrauoch	<1	1	0	3	1	6	3	0.1	0.2

Donnée manquante: ce paramètre n'est pas mesuré à cette station
Tiret (-): série incomplète (moins de 90% de toutes les valeurs semi-horaires)

MA: Moyenne annuelle
MJ: Moyenne journalière

Source: Réseau NABEL



Que faire ? Tout un chacun peut au quotidien faire un geste pour permettre de diminuer les sources de pollution. Ce que l'on peut déplorer pour Chaumont par exemple, c'est le déficit d'information en terme de précaution à avoir durant ces période sensibles et aussi être attentif aux réactions possibles sans pour autant amener un vent de panique chez les habitants. Il est également important durant ces périodes sensibles de prendre connaissance de la situation de l'ozone via le site www.ne.ch/air mais où actuellement Chaumont n'y figure plus !! Vous pouvez y remédier en consultant le site de la confédération (de l'OFEFP) mentionné ci-dessus.

Par ailleurs, il y a lieu à être également attentif au projet controversé de construction d'une centrale à gaz sur le site de Cornaux. Une telle implantation serait - si elle se construit - une source importante de production de CO² et aurait un impact non négligeable sur la santé de la population...

Pierre-Alain Matthey

CHŒUR MIXTE

Une fois de plus, le Chœur mixte de Chaumont a merveilleusement encadré le culte de Noël à la Chapelle, le 16 décembre 2007.

De la part de la communauté paroissiale, un chaleureux MERCI au directeur, à tous les membres du chœur, aux musiciens, à Marceline Du Bois, à Jeanne Marchand et à Robin Kipfer, pour leur engagement fort apprécié.

Anne Marie Morier

CHAUMONT

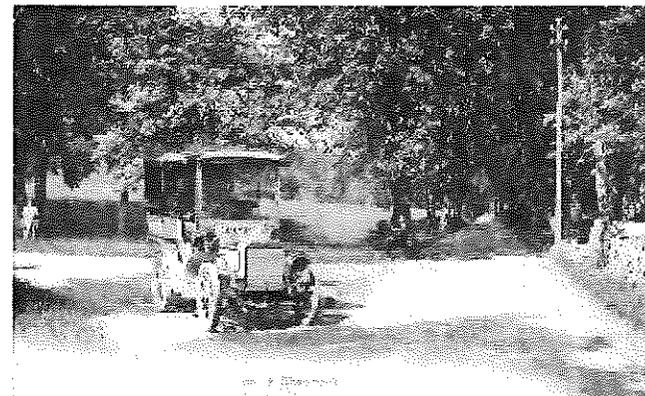
ou

Les délicieux environs de Neuchâtel

Lorsqu'elle quitta la région de Kiev en juin 1833, laissant derrière elle son domaine ukrainien de Wierzchownia pour rejoindre à Neuchâtel l'homme qu'elle admirait et avec qui elle correspondait depuis de nombreux mois, la comtesse polonaise Evelyne Hanska ne s'attendait sans doute pas à trouver, dans ce qui était alors la Principauté et canton de Neuchâtel, un séjour aussi enchanteur et une communion amoureuse aussi totale avec Honoré de Balzac, qu'elle n'avait encore jamais vu. Aussi est-ce avec enthousiasme que « l'Etrangère » (c'est ainsi qu'elle signait ses lettres à l'illustre écrivain et que celui-ci la nommait avant de la connaître) évoque dans une correspondance avec son frère, demeuré en Pologne, les circonstances émouvantes de cette première rencontre qui couronna les « deux mois les plus heureux et paisibles de sa vie », n'omettant pas, naturellement, de citer Chaumont au rang des plus « délicieux environs de Neuchâtel ».



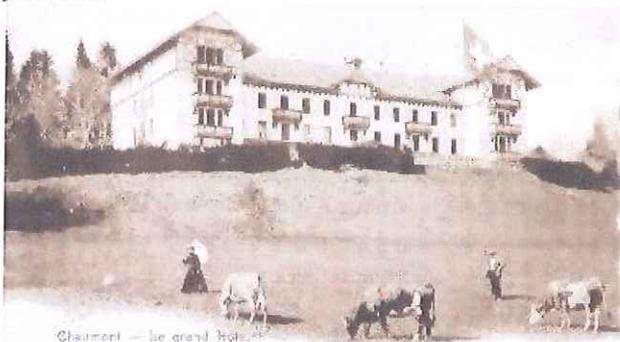
Mais la future Mme Balzac est loin d'être la seule à avoir ainsi témoigné de son exquis souvenir de Chaumont. Bien d'autres êtres sensibles pour lesquels, comme pour Amiel, « *les paysages sont des états d'âme* » ont laissé à la postérité le souvenir fervent de leur passage au sommet de ce véritable balcon du Jura sur la Suisse et les Alpes. Allemands, Anglais, Français, mais aussi Confédérés et Neuchâtelois sont unanimes dans la description du panorama enchanteur qui s'offrit alors à leur vue, un pasteur londonien allant jusqu'à proclamer que « *la principale attraction de Neuchâtel, c'est Chaumont* » ! Eveillé à cinq heures du matin aux cris de « Les montagnes, les montagnes » il avoue n'avoir rien fait d'autre ce jour-là que de « *s'absorber dans la contemplation de cette scène sublime.* »



A l'époque révolutionnaire déjà, profitant de son émigration volontaire pour visiter l'Europe, la célèbre portraitiste Elisabeth Vigée-Lebrun décrivait, avec un authentique vocabulaire de peintre, les « *rougeâtres* », les « *violet-bleuâtres* » et les « *ciels dorés* » qu'elle avait vus « *des hauteurs au-dessus de Neuchâtel.* » Mais c'est probablement à Hermann Hesse, prix Nobel de littérature en convalescence à Chaumont un siècle et demi plus tard, que l'on doit la plus riche et la plus puissante évocation de ce spectacle unique qu'est la mer de brouillard, découverte du sommet de Chaumont : *En regardant un moment, on pouvait avoir l'illusion que le lac, invisible en réalité, s'étendait là en bas sur des centaines de lieues jusqu'au pied de ces montagnes colossales qui, au loin, de l'autre côté de ce monde de brume, se dressaient vers le ciel, nues et claires. D'ici, on ne voit pas seulement un groupe de montagnes ou quelques sommets, mais l'ensemble, toutes les Alpes, de l'extrémité orientale du pays aux dernières dents et dernières arêtes de la Savoie, l'épine dorsale de l'Europe, étendue devant nous comme celle d'un poisson gigantesque, un monde immobile, clair, froid et même dur et menaçant de rochers et de glace, dans l'azur*

froid et hostile, avec ici et là des surfaces abruptes dont les névés donnaient à la lumière une réponse glaciale, cristalline, dépouillée et presque abstraite. Enorme, silencieuse, glacée, une barricade solide et sérieuse au milieu de notre monde, barricade dure et tranchante, figée comme une coulée de lave de cent lieues, la chaîne des Alpes se dressait dans le ciel frais d'automne. ...A la fois cela faisait mal et cela faisait du bien. En même temps cela ouvrait le cœur et l'oppressait. »

Quelles que soient pourtant la force et la beauté de ces témoignages du passé, rien ne saurait remplacer, dans ce domaine comme dans tant d'autres, la vivacité et l'intensité de l'expérience personnelle. Si, de surcroît, tant de milliers de touristes et de promeneurs se sont succédés depuis plus de deux siècles sur les hauteurs de Chaumont, magnifiquement racontées par tous ces témoins de qualité, c'est assurément parce que l'endroit a su conserver, malgré les modes et malgré les usures du temps, la qualité et l'authenticité d'un lieu de détente où l'on peut, comme l'écrivait une notice touristique de 1829 « *en se promenant agréablement, contempler pendant une journée entière, sans se lasser, un tableau qu'il est plus facile d'admirer que de décrire dans tous ses détails et dans toute sa magnificence.* »



Il faut dire que c'était avant l'invention de la photographie. Mais aujourd'hui comme alors, raconter Chaumont demeure infiniment plus difficile que d'en vivre personnellement le séjour et la découverte.

suite dans le prochain Chaumonnier

Ce texte a paru dans une plaquette publicitaire, publiée par l'Hôtel Chaumont et Golf en 1998. Il est repris par Le Chaumonnier avec l'accord de l'auteur, Jean-Pierre Jelmini, historien à Neuchâtel.

CHŒUR MIXTE AU CULTE DE NOËL

Le dimanche 16 décembre a eu lieu le dernier culte de l'année 2007 à la Chapelle de Chaumont. Les nombreux Chaumonniers présents ont pu profiter de nombreuses prestations musicales. Le Chœur mixte de Chaumont, sous la direction de Gérard Lebet, a interprété plusieurs chants de son répertoire.



Jeanne à la flûte traversière, accompagnée au piano par Marceline, ou encore Robin à la clarinette et Gérard au piano, ont réjoui l'assemblée au travers de leurs prestations.



Bien que ce ne fût pas encore tout à fait Noël, l'assemblée a terminé l'office par

l'interprétation de «Voici Noël ».
Un apéritif a ensuite été offert par le Chœur mixte. La journée des choristes s'est terminée par leur, désormais traditionnel, repas canadien.

Un grand merci à tous les animateurs et participants pour cet agréable moment.
M.Kipfer

CHŒUR MIXTE À LA CHOMETTE

Samedi 12 janvier 2008, 16h30 : les membres du Choeur Mixte abandonnent leurs voitures dans la neige fraîchement tombée et se rendent à La Chapelle pour l'ultime répétition avant de prendre le chemin de la Chomette où les pensionnaires, déjà confortablement installés, les attendent. Au programme, chants, mais aussi piano et flûte. Pour faire participer les pensionnaires, le directeur Gérard Lebet leur a fourni des feuillets de chants bien connus de par chez nous, afin que le souvenir de cette prestation soit encore plus présente pour ces dames de la pension.



Après les chants, l'apéro était servi avec d'excellents feuillets maison.



Aux alentours de 19h30, les membres du chœur et leurs conjoints se rendaient au P'tit Hôtel et prenaient place à la longue table dressée dans la véranda pour leur souper annuel. C'était le dernier en présence du patron actuel Stelio Louys (le P'tit Hôtel sera en effet vendu par la ville de Neuchâtel), qui a gracieusement offert les cafés à toute l'assemblée. Ce geste lui a valu une prestation du Chœur en signe de remerciements.

DanielWicki



**Avec le retour des beaux jours,
songez à vous inscrire au**

TENNIS CLUB DE CHAUMONT

Notre club est ouvert dès la mi-mai sans interruption jusqu'à l'arrivée des premières gelées....

Actuellement, nous comptons une trentaine de membres actifs et une douzaine d'enfants qui ont la possibilité de suivre des cours donnés par un moniteur « Jeunesses et Sports ».

Nos 2 terrains en terre battue sont disponibles 24h sur 24. Il est possible de s'inscrire à l'heure pour Frs 20.-. Que vous soyez un habitant de Chaumont ou d'un autre endroit, vous pouvez également opter pour l'inscription annuelle qui coûte Frs. 150.- pour une personne seule ou Frs. 250.- pour un couple. Les enfants qui suivent les cours organisés ont accès aux terrains gratuitement.

Si cette offre de faire du sport à proximité de chez vous vous intéresse, prenez contact sans hésiter avec les personnes suivantes :

André Ratzé, Les Gentianes, 2067 Chaumont, 032 753 20 64 (le soir)

Cours pour enfants (uniquement) : Isabelle Kipfer, Signal 17, 2067 Chaumont, 032 753 74 10

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 27 avril 2008 à 11h15

dimanche 18 mai 2008 à 11h15

dimanche 22 juin 2008 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 8 avril 2008 à 14h30

mardi 6 mai 2008 à 14h30

mardi 10 juin 2008 à 14h30

dimanche 20 avril 2008, culte d'installation des pasteurs Delphine Collaud et Florian Bille au Temple-du-Bas à 10h00

PENTECÔTE

dimanche 11 mai 2008 à 10h00, culte de bénédiction des catéchumènes au Temple-du-Bas

MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin en rite ancien pour tous les catholiques du canton

NAISSANCE

Timothé, Jérémie, né le 21 décembre 2007

Fils de Gâelle et Philippe Inversin

Toutes nos félicitations aux heureux parents